



# *Ligue Occitanie de Vol Libre*

## Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur N° 1 de la Ligue Occitanie de Vol Libre du 01 Avril 2017 à Argeliers

### Présents :

Eric Irvoas Président / Hélène Davit Vice-présidente  
Jean-Marc Gibrat Trésorier / Jean-Luc Lomon Secrétaire général  
Marie-Agnès Altier, Frédéric Bouvard, Jean-Jacques Cantagrel, Patrick Fontana, Patrick Fouché, Pier 'Henri Garcia, Jean-Marc Gourdon, Christian Laubertie, Régine Laubertie, Dominique Menez, Louis Mesnier, Jean-Michel Mostacci, Didier Servat, Patrick Vaugeois, Jean-Marie Viala, Pascal Wisniewski ;  
Stéphane Bodou, Chris Cessio, Laurent Chamerat, Alain Dedieu, Jean-Jacques Dousset, Julien Garcia, Eric Wyss.

### Absents excusés :

Brigitte Wasch, Michel Trouillet, Hervé Belloc, Richard Janot, Jean-Paul Couzinet

### Rédacteur de séance :

Jean-Luc Lomon

### Prochaine Réunion :

Samedi 24 Juin lieu à préciser (vers Toulouse)

### Calendrier 2017 des réunions du comité directeur :

Samedi 1<sup>er</sup> Avril  
Samedi 24 Juin  
Samedi 30 Septembre  
Samedi 16 Décembre  
3 Février (Préparation AG)

## Ordre du jour :

Matinée

Présentation

1. Bureau de la ligue : proposition de désignation d'Hélène Davit comme vice-présidente > **vote**
2. Administration
  - a. Siège social de la ligue : proposition Maison des Sports de Labège > **vote**
  - b. Secrétariat de la ligue : transfert du contrat avec PSA 31 à la LOVL jusqu'à fin 2017
  - c. Locaux de la ligue : transfert du contrat avec la FFGYM à la maison des sports de Labège jusqu'à fin 2017
3. Ressources et moyens
  - a. Informations sur l'état des liquidations des 2 ex ligues
  - b. Situation financière de la LOVL
  - c. Ouverture du compte bancaire à la BPS de Narbonne
  - d. Recherche d'un cabinet comptable
4. Communication interne
  - a. Point sur le site lovl.fr + réseaux et définition des besoins (création d'un petit groupe de W pour cahier des charges)
  - b. Diffusion des infos, finalisation de la mail liste
5. Organisation de la ligue
  - a. Présentation, échanges sur l'organisation par pôles (cf. CR du bureau du 21 mars)
  - b. Répartition des membres du CD par pôles
  - c. Organisation de l'équipe technique régionale (ETR), modes d'appui aux pôles
  - d. Fonctionnement, modalités de prise en compte des déplacements (CD, pôles, représentation, interventions)

*12h30 / 14h repas sur place*

Après-midi

Présentation

6. Présentation des priorités et contraintes CNDS pour 2017 et CR Occitanie
7. Modalités de préparation des dossiers CNDS et CR Occitanie
8. Travail par pôles, définition des priorités et des actions 2017, modalités d'intervention, ressources
9. Synthèse de la journée

*17h Fin*

# Compte rendu

## 1. Bureau de la ligue :

Eric Irvoas, Président de la Ligue Occitanie de Vol Libre propose de valider Hélène DAVIT dans la fonction de vice-présidente.

Hélène DAVIT a déjà accepté ce poste lors de la réunion du Comité Directeur nouvellement élu suite à l'Assemblée Générale du 04 mars mais cela n'avait pas été validé par un vote.

L'élection se fait à bulletin secret.

Nombre de votants : 20 (collège des élus)

Résultat du vote : Bulletin nul – 0 / Non – 0 / Abstention – 1 / Oui - 19

Hélène DAVIT est élue vice-présidente de la Ligue Occitanie de Vol Libre.

## 2. Administration

### a. Siège social de la ligue : proposition Maison des Sports de Labège

Lors de sa création le 14 octobre 2016, le siège social de la Ligue Occitanie de Vol Libre a été déclaré au 4 Rue de Suisse 06000 Nice. Conformément à l'article 1er des statuts ce siège social peut être transféré par délibération du Comité Directeur.

Eric Irvoas, Président de la Ligue Occitanie de Vol Libre, propose de le transférer à la Maison des Sports 190 Rue Isatis BP 81908 31319 Labège.

L'élection se fait à main levée, personne n'ayant émis le souhait qu'elle se fasse à bulletin secret.

Nombre de votants : 20 (collège des élus)

Résultat du vote : Non – 0 / Abstention – 0 / Oui - 20

Adopté à l'unanimité, le siège social est transféré à l'adresse suivante :

Maison des Sports  
190 Rue Isatis  
BP 81908  
31319 Labège

### b. Secrétariat de la ligue :

### c. Locaux de la ligue :

L'ex Ligue MPVL a signé un contrat avec PSA31 pour du travail de secrétariat (centralisation/classement du courrier, standard téléphonique, préparation de l'AG) pour un équivalent de 2 jours par mois avec un coût annuel de 2300€ (env.).

Thibault Vergnes, employé de PSA 31, a travaillé pour la Ligue Midi-Pyrénées depuis 4 ans. PSA31 peut fournir en outre d'autres services (comptabilité, communication,...) et le temps de travail est évolutif.

En plus de à ce contrat, l'ex Ligue Midi-Pyrénées a loué à la Fédération Française de Gymnastique un espace comprenant un bureau avec une armoire de rangement, un espace de rangement en sous-sol, une boîte aux lettres et la possibilité d'utiliser les espaces de réunion pour un coût annuel de 2700€ (env.). Ces locaux sont situés à la Maison des Sports de Labège.

Le bureau propose au Comité Directeur de reprendre les contrats jusqu'à fin 2017 à la LOVL avec PAS31 et avec la FFGym.

Concernant PSA 31, le temps de travail pourra être éventuellement modifié en fonction des besoins.

Le Comité Directeur valide la proposition.

### 3. Ressources et moyens

#### a. Informations sur l'état des liquidations des 2 ex ligues

##### **Languedoc Roussillon :**

Un groupe de 9 liquidateurs a été constitué dont JC Messmer, membre du CD de la FFVL, plus 2 cadres techniques à titre consultatif.

Il était prévu initialement 5 liquidateurs mais 2 candidats ayant postulé au dernier moment, le nombre a été porté à 9 pour respecter la parité volant/navigant.

Le travail n'a pas encore commencé.

Au 31 décembre 2017, le compte de résultat de l'exercice laissait apparaître un résultat déficitaire et une trésorerie positive d'un montant approximativement identique. D'autre part, Eric Wyss précise que des engagements financiers d'un montant de 80K€ n'étaient pas encore perçus relatifs au pôle kite. En tenant compte des facturations à venir de janvier à juin 2017, ce financement devrait couvrir les dépenses jusqu'à fin juin. In fine, les comptes de l'ex ligue Languedoc-Roussillon devraient être à l'équilibre.

La gestion du pôle France Kite nautique devrait basculer vers la FFV courant avril et donc sortir du domaine de l'ex Ligue Languedoc Roussillon.

Lors de l'AG de dissolution de l'ex ligue Languedoc-Roussillon, les membres de l'assemblée ont voté à la quasi-unanimité une motion demandant à la FFVL de transférer l'intégralité des biens/actifs vers la LOVL.

Les liquidateurs assurent la gestion courante et donc donnent leur avis pour toute dépense à engager.

Il y a également un recours au prud'homme et un contrat de travail à gérer mais la Ligue OVL n'est pas concernée.

##### **Midi Pyrénées :**

La liquidation effective de l'ex ligue Midi-Pyrénées devrait probablement prendre effet en début d'été 2017.

Eric Irvoas et les liquidateurs ont demandé à la FFVL de renoncer aux biens de la Ligue MPVL ceci afin de faciliter le transfert vers la Ligue OVL et de minimiser les coûts (carte grise des véhicules), ce qui a été accepté. Ce transfert concerne le compte courant, 2 véhicules et du matériel de bureau. Le transfert des assurances se fera directement vers la Ligue OVL.

#### b. Situation financière de la LOVL

#### c. Ouverture du compte bancaire à la BPS de Narbonne

A ce jour, la ligue ne dispose encore d'aucune ressource financière. Plusieurs versements devraient arriver incessamment :

- Les cotisations des licences prises depuis octobre 2016
- Des paiements de formation et du stage de compétition (remis par Laurent Chamerat ce jour)

Et en instance :

- Le versement du solde des comptes de l'ex ligue Midi-Pyrénées.

Toutefois l'ensemble collecté ne suffira largement pas à couvrir les dépenses du premier semestre 2017 et Eric propose de demander à la FFVL son soutien par :

- Le virement en avance des reversements FFVL 2017 sur la base de ce qui a été versé aux 2 ligues en 2016
- Une (première ?) aide supplémentaire de trésorerie.

Jean-Marc informe le comité directeur que le compte de la ligue est désormais domicilié à banque populaire du sud à Narbonne. Le compte ouvert à la BNP à l'agence de Nice sera clôturé.

#### d. Recherche d'un cabinet comptable

Si ce n'est pas l'extrême urgence du moment, il a été décidé de confier la réalisation comptable à un professionnel. PSA 31, disposant d'un comptable qui assure la comptabilité de plusieurs associations, a fait une première proposition verbale sur une base financière qui semble attractive.

### 4. Communication interne

#### a. Point sur le site lovl.fr + réseaux et définition des besoins

#### b. Diffusion des infos, finalisation de la mail liste

Le site lovl.fr est actif. Il faut le structurer (cahier des charges) ce qui sera le travail de l'équipe dédiée à la commission communication/site.

Il manque un logo, Hélène y travaille et le soumettra au CD.

Le site est hébergé par easyhebergement pour un coût annuel de 45€.

Avec la création de l'adresse [ligueovl@gmail.com](mailto:ligueovl@gmail.com) un calendrier « Google » a été créé et intégré au site. Chacun peut dès lors intégrer ce calendrier à son calendrier personnel.

Chaque membre du CD peut écrire un article ou présenter un évènement qui pourra être publié sur le site après validation du modérateur.

Parallèlement à ce site des adresses email ont été créées :

- [webmaster@lovl.fr](mailto:webmaster@lovl.fr) pour le gestionnaire du site
- [president@lovl.fr](mailto:president@lovl.fr) pour le président de la Ligue
- [vice-presidente@lovl.fr](mailto:vice-presidente@lovl.fr) pour la vice-présidente de la Ligue
- [tresorier@lovl.fr](mailto:tresorier@lovl.fr) pour le trésorier
- [secretaire@lovl.fr](mailto:secretaire@lovl.fr) pour le secrétaire
- [bureau@lovl.fr](mailto:bureau@lovl.fr) pour les membres du bureau (liste de diffusion)
- [cd@lovl.fr](mailto:cd@lovl.fr) pour les membres du CD (liste de diffusion)

Une adresse « [secretariat@lovl.fr](mailto:secretariat@lovl.fr) » reste à créer et sera redirigée vers Thibault Vergnes. Ce sera aussi l'adresse d'entrée vers la Ligue.

Les échanges via la liste de diffusion du CD deviennent vite lourds à gérer. Patrick va proposer la création d'un forum ce qui permettra des échanges plus fluides tout en pouvant consulter l'historique du sujet.

Jean-Michel gère une page Facebook Ligue Occitanie qui est prévue pour toutes nos disciplines. C'est une ouverture vers le monde des communications actuelles, elle est visible par tous. Chacun peut y publier un article après accord du modérateur, il faut cependant penser à citer l'adresse <http://www.lovl.fr> systématiquement.

### 5. Organisation de la ligue

#### a. Présentation, échanges sur l'organisation par pôles

#### b. Répartition des membres du CD par pôles

Deux possibilités d'organisation ont été envisagées :

- une organisation verticale par discipline dans laquelle les commissions se réunissent par discipline mais il y a redondance des thèmes abordés ;
- une organisation par thèmes (transversale) dans laquelle des pratiquants de toute discipline se retrouvent.

Après discussion, le bureau a décidé de proposer l'organisation par thème qui est plus fédératrice.

Eric présente cet organigramme dont la version finale est présentée ci-après.

Le bureau reste à 4 personnes pour le moment mais il est à étoffer. Cependant les réunions mensuelles du 3<sup>ème</sup> mardi du mois se font via une conférence téléphonique qui pour être audible doit se limiter à 8 participants

maximum. Pour le moment, en fonction de l'ordre du jour établi, jusqu'à 4 responsables de commission seront conviés aux réunions du bureau ce qui permettra de prendre des décisions de façon plus collégiale. Mais cela reste encore à affiner.

Le Comité Directeur se réunit 4 fois par an selon le calendrier déjà établi.

Un moyen fiable et durable reste à trouver pour les conférences téléphoniques qui seront un outil utilisé également par les commissions pour leurs réunions.

Les différentes commissions pourront disposer d'une autonomie tant financière que décisionnaire, elles devront suivre les actions mais aussi trouver des financements.

Concernant la Commission « mixités et accessibilité » cette appellation a été préférée à « féminine » car le domaine d'action est plus large et c'est une dénomination plus porteuse vis-à-vis des projets actuels.

Concernant le fonctionnement du Comité Directeur, un Règlement Intérieur sera rédigé ultérieurement d'ici l'automne 2017.



# Ligue Occitanie de Vol Libre

INTITULE	FONCTIONS	NOMS	ETR + ADMINISTRATION
<b>Présidence</b>	Président + vice-président	Eric Irvoas + Hélène Davit	Eric Wyss
<b>Secrétariat général (B)</b>	Administration générale	Jean-Luc Lomon	
<b>Trésorier</b>	Ressources, patrimoine, finances et matériels	Jean-Marc Gibrat	
<b>Commission Formation</b>	Brevets, Qbi, formations fédérales,...	<b>Dominique Menez</b> (RRF PP), Jean-Marc Gourdon (RRF Delta), Patrick Vaugeois (RRF PP adjoint), Patrick Fontana, Pier Henri Garcia	Laurent Chamerat, Alain Dedieu
<b>Commission Kites</b>		<b>Jean-Michel Mostacci</b> , Frédéric Bouvard, Patrick Fontana	Stéphane Bodou
<b>Commission Compétition - Plan Performance France</b>	Equipe de ligue, pôle espoir, accès à la compétition, appui à l'organisation des compétitions région Pyrénées & littoral, toutes autres compétitions en Occitanie	<b>Hervé Belloc</b> , Jean-Michel Mostacci, Louis Mesnier, Brigitte Wasch,	Julien Garcia
<b>Commission Education</b>	Projets scolaires et éducatifs, UNSS & associations sportives scolaires, accompagnement	<b>Marie-Agnès Altier</b> , <b>Régine Laubertie</b> , Eric Irvoas, Michel Trouillet	Eric Wyss
<b>Commission Evènements,</b>	Evènements régionaux, nationaux et internationaux	<b>Christian Laubertie</b> , Michel Trouillet, Jean-Michel Mostacci,	Stéphane Bodou, Eric Wyss, Jean-Jacques Dousset
<b>Commission communication &amp; web</b>	Communication public ligue, réseaux,	<b>Patrick Vaugeois</b> , Marie-Agnès Altier, Hélène Davit, Jean-Michel Mostacci, Frédéric Bouvard, Pascal Wisniewski	Jean-Jacques dousset
<b>Commission Espaces et sites de pratique</b>	Espace aérien, espace de navigation, sites, parcs, zones spécifiques, environnement	<b>Jean-Marie Viala</b> , Didier Servat, Louis Mesnier, Jean-Michel Mostacci	Laurent Chamerat +tous (via CDVL)
<b>Commission mixités et accessibilité</b>	Emergence des projets et accompagnement des actions	<b>Hélène Davit</b> , Patrick Fouché, Marie-Agnès Altier, Régine Laubertie	Chris Cessio, Jean-Jacques dousset
<b>Conférence CDVL</b>		Jean-Luc Lomon, Jean-Jacques Cantagrel, Jean-Marc Gibrat	tous

## c. Organisation de l'équipe technique régionale (ETR), modes d'appui aux pôles

La présentation est faite par Éric Wyss.

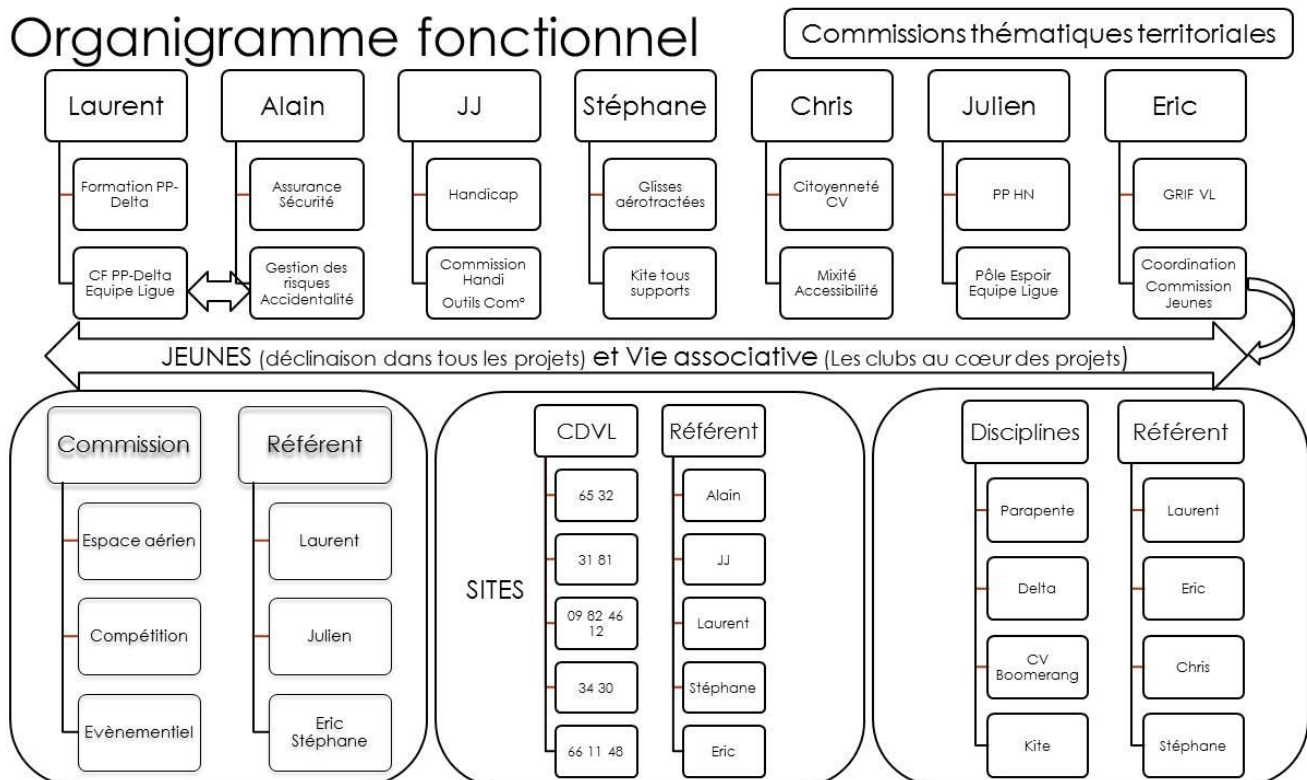
7 cadres techniques sont basés sur le territoire de la LOVL. Leur temps de travail est partagé entre des missions nationales et des fonctions territoriales. Il a été convenu entre Eric Irvoas et le DTN Yves Goueslain, la mise à disposition d'un temps cumulé de l'ensemble des cadres techniques correspondant à 2 équivalents temps plein.

Eric Wyss en assure la coordination technique.

### Principes fondateurs

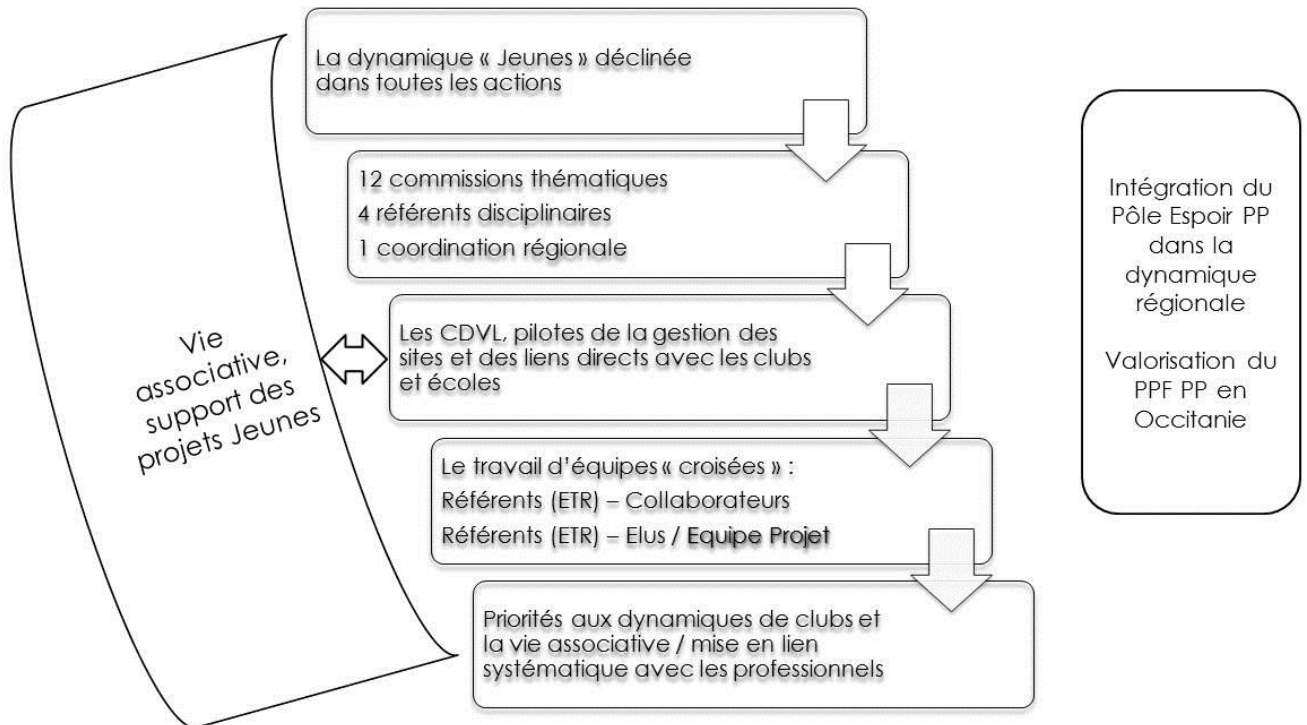


### Organigramme fonctionnel





## Points remarquables





# Ligue Occitanie de Vol Libre

## d. Fonctionnement, modalités de prise en compte des déplacements

Eric présente le travail du bureau concernant cette problématique.

Après débat, il est adopté pour une période test les mesures suivantes :

### 3 principes

#### 1 / Visio-conférences et réunions téléphoniques

- Réunions de bureau
- Réunions de commissions, groupes de travail
- Moyens > téléphone et visio-conférence

#### 2 / Covoiturage

- Règle du covoiturage pour les CD
- Idem pour toutes manifestations nécessitant la présence de plusieurs membres du CD ou/et de l'ETR (dans la mesure du possible)

#### 3 / Variabilité de la prise en charge

- Par la FFVL pour les commissions nationales
- Par la ligue pour les réunions ligue (CD, représentation, commissions,...)
- Par les CDVL pour les réunions CDVL (id. ligue)
- Par les clubs et OBL (AG, participations aux réunions CDVL,...)

### Règles de prise en charge Ligue

#### Option 1 : Abandon de la demande de remboursement de frais de déplacement effectués bénévolement dans le cadre des actions de la LOVL

Disposition fiscale selon les articles 200, 238bis et 885-0 V bis A du code général des impôts cf. CERFA n°11580\*03 DGFIP. Cette disposition a effet uniquement sur les foyers imposables. La règle est la suivante :

- déduction du revenu imposable des frais de déplacement. La réduction d'impôt est égale à 66% des versements effectués dans l'année, dans la limite de 20% du revenu imposable global net
- exemple : un revenu imposable / une part = 15000€, plafond retenu 3000€. Si frais = 2000€, réduction d'impôt maxi 1320€ ; en cas de frais supérieurs à la déduction (+ de 3000€), report possible sur l'année suivante

#### Option 2 : Remboursement de frais selon le barème de la FFVL

Le remboursement de frais est possible pour les réunions de CD, de représentation, les réunions de la ligue dans les conditions suivantes :

- remboursement des frais de déplacement sur la base de 0,30€ km
- pour les CD, prise en compte impérative de la règle de covoiturage, remboursement de frais sur la base de 3 personnes minimum par véhicule, plafonné à 150€ par réunion et par véhicule
- pour rejoindre le covoiturage et pour les autres réunions, remboursement au kilométrage réel à partir du 101ème km et, pour les réunions hors CD, après accord du président, de la vice-présidente.

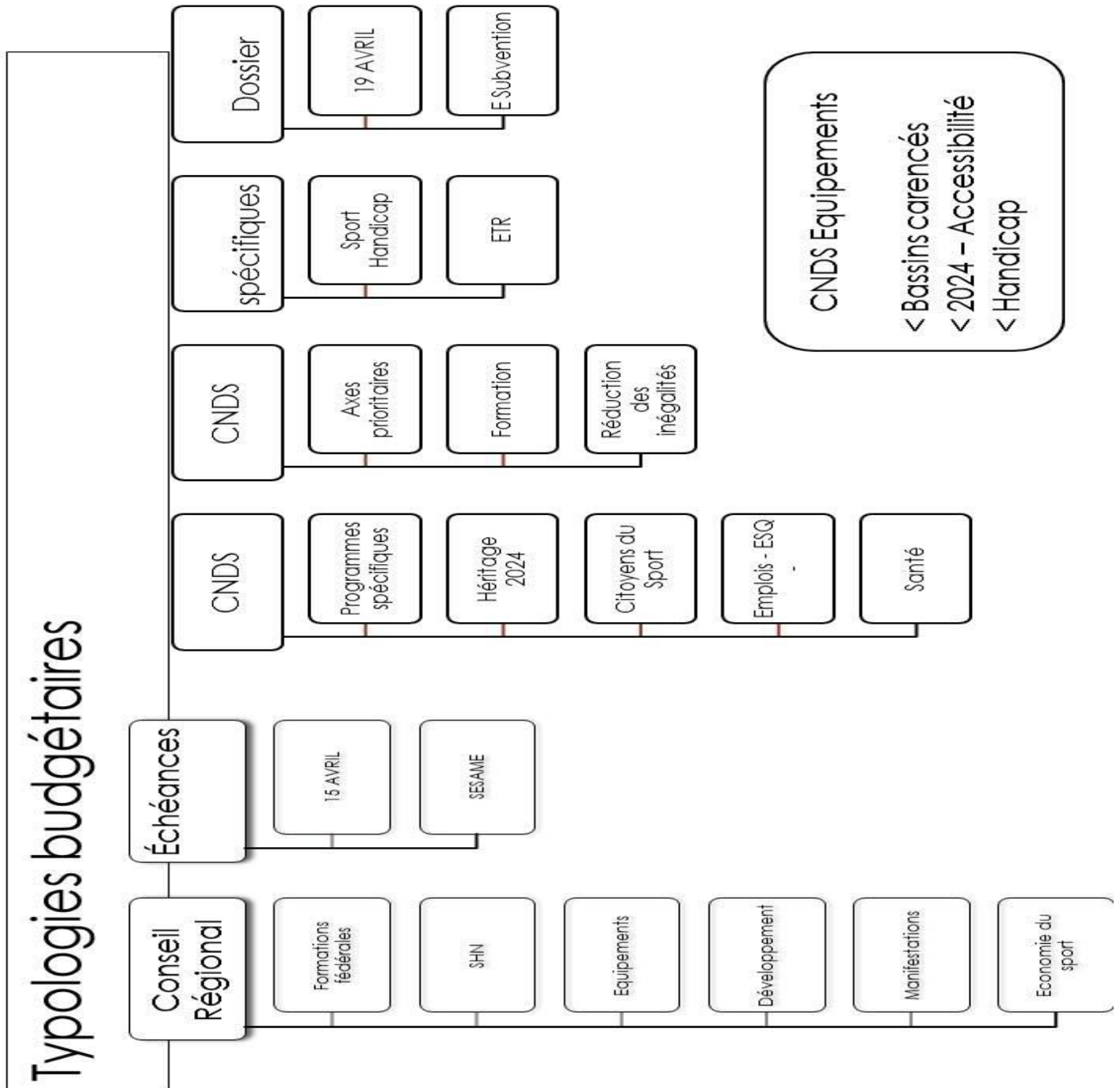
Le remboursement sera effectué par le trésorier après envoi d'une fiche mensuelle de demande de remboursement qui sera transférée par mail aux membres du CD.

Cette option n'est valable que jusqu'à fin septembre 2017, elle fera l'objet d'une évaluation à la suite de laquelle d'éventuelles modifications pourront être apportées.

Le Comité Directeur approuve cette présentation ainsi que sa durée d'essai. Une liste où chacun se positionne sur l'option 1 ou 2 est remplie et remise au trésorier.

6. Présentation des priorités et contraintes CNDS pour 2017 et CR Occitanie

7. Modalités de préparation des dossiers CNDS et CR Occitanie





# Ligue Occitanie de Vol Libre

La présentation est faite par Eric Wyss.

Deux réunions se sont tenues, le 9 mars (Eric W & Eric I) à Toulouse pour le CNDS et le 13 mars à Montpellier pour la Région Occitanie (Eric W & Hélène).

Les dates butoirs 19 et 15 avril sont très proches.

*Pour la région 4 grands axes :*

- Formation fédérale et vers les dirigeants ;
- Haut niveau (pôle espoir, équipe de Ligue) ;
- Equipement (en connexion avec un projet de développement) ;
- Développement.

On peut rajouter l'évènementiel si le haut niveau sportif est concerné (championnat, coupe du Monde,...) et l'économie du sport.

L'organigramme du sport en région Occitanie est calqué sur celui de l'ancienne région Languedoc Roussillon et donc les personnes sont connues ce qui est un avantage certain.

Les demandes se font via le logiciel SESAME qui est connu.

*Pour le CNDS les axes prioritaires sont :*

- formation fédérale et vers les dirigeants ;
- réduction des inégalités vis-à-vis de la pratique du sport (dans tous les sens du terme).
- santé
- création d'emploi dans le monde du sport. La création est facile mais il faut pérenniser cet emploi.
- citoyen du sport
- héritage 2024 reprend tout ce qui concerne les jeux olympiques avec notamment la journée du 23 juin en soutien à la candidature de Paris pour 2024.

Les demandes se font via le site e-subvention qui est connu.

## . Synthèse de la journée et questions diverses

Les différentes commissions ont travaillé sur les demandes de subvention. Leurs propositions chiffrées sont à envoyer à Eric avant lundi 3 avril au soir.

La FFVL a demandé aux Ligues de désigner si possible un référent Kite nautique. Pour la LOVL, Jean-Michel Mostacci sera le référent kite nautique et kite nautique compétition.

La Ligue Midi-Pyrénées demandait 25€ de frais pour l'enregistrement d'un brevet (hors BI) alors que la Ligue Languedoc-Roussillon demandait 15€. La formation est un objectif majeur pour la LOVL. Face à la baisse tendancielle des dotations publiques, notamment en matière de fonctionnement, ces frais d'enregistrement restent un moyen d'autofinancement substantiel. Le comité directeur valide les frais d'enregistrement des brevets à 25€ pour 2017.

Lors de la prochaine réunion du Comité Directeur, la commission formation fera une proposition d'harmonisation des tarifs de formation.

Régine Laubertie recherche une dizaine de packs pour faire du gonflage suite à une demande d'établissements de Luchon et Colomiers. Didier Servat doit s'occuper de lui faire parvenir 10 des packs provenant de la Ligue LR.

Le Président et la vice-présidente sont vigilants sur la problématique du matériel de la Ligue Languedoc-Roussillon. Il est convenu que lorsque le matériel sera transféré à la Ligue Occitanie une équipe de gestion sera constituée pour son affectation (vente, maintien, transfert à un club ou CDVL, etc.).

---

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée vers 18H00.